

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22.11.2016,**

**17h45 dans Aula du Landesinstitut**

**Lycée Français de Hambourg**

\*\*\*

## Allocution de Monsieur l'Ambassadeur Ph. Etienne

Mme Zornig donne la parole à 18h à Monsieur Ph. Etienne, Ambassadeur de France à Berlin.

Père de 4 enfants qui ont tous été dans divers lycées français à l'étranger de par le monde – il a été conseiller culturel à Moscou – il déclare son admiration pour les parents qui s'engagent, indispensables à la vie des lycées.

Il a été Président de l'AEFE et connaît les questions de financement, d'enseignement dans un contexte multiculturel et le sujet compliqué du statut de notre établissement. L'AEFE accompagnera les changements à venir. Monsieur Toulouse, Consul de France à Hambourg, a d'ailleurs été dès le début de son mandat très actif autour du lycée. Monsieur l'Ambassadeur a visité tous les lycées français d'Allemagne ainsi que celui d'Heidelberg dont le statut est particulier.

Fin Juin 2016 il a reçu la proposition de la ville de Hambourg de fonder un LFA (Lycée Franco-Allemand). Hambourg est une ville ouverte sur le monde dont le maire est actuellement plénipotentiaire en ce qui concerne les relations franco-allemandes. La position de la France se résume en un grand « merci ». La proposition atteste une volonté forte de développer les LFA qui sont la forme la plus élaborée de l'enseignement franco-allemand. La France est donc favorable à entamer les discussions sur les modalités.

Les questions soulevées sont importantes et nécessitent un travail de concertation étroite entre les parties : Proviseur, Conseil de Gestion, Parents, Enseignants et Personnels du Lycée.

Le 31.08 1<sup>ère</sup> mission avec la Schulbehörde

Le 30.09 Réunion avec M. Etienne, Ambassadeur de France

Le 10.10 Réunion de travail (Schulbehörde et AEFE)

Le 12.10 le projet est présenté en conseil d'établissement

Le 3.11 commission des bourses scolaires en France

Le 7.11 Réunions d'information aux Personnels puis aux Parents

Le 22.11 présente Assemblée Générale

Le 24.11 groupe thématique sur l'aspect immobilier du projet avec des enseignants et des parents.

Le 6.12 Intervention de représentants du LFA de Saarbrücken à Hambourg

La réalisation du projet ne se fera que si toutes les questions sont traitées. Pour la France, il ne s'agit pas d'une création mais d'une transformation qui doit se faire dans la continuité.

Il y a 4 points positifs importants à ce projet :

1. C'est un renforcement du pôle français et franco-allemand à Hambourg qui participe d'une dynamique également économique
2. Les LFA sont gage d'un parcours d'excellence, de bilinguisme, de multi culturalité très recherché sur le marché du travail (sur 900 VIE (Volontaire International en Entreprise) en Allemagne actuellement, 200 sont non pourvus). Les LFA de Saarbrücken et Freiburg apportent leur expérience enrichissante.
3. La vie sociale et associative des communautés scolaires est très enrichie par ce genre de projet.
4. Le LFA sera gratuit.

Il y a bien sûr des points à débattre :

1. Celui de la localisation et du problème de transport. Il rappelle que le LFA de Saarbrücken ne concerne que le secondaire.
2. Celui de l'avenir des personnels en contrat local. « Il n'y a aucune raison qu'ils soient écartés du projet ». Les situations seront analysées individuellement, au besoin des formations seront proposées.
3. Celui des familles françaises qui restent peu de temps à Hambourg. A Saarbrücken et Freiburg il n'y a pas de filière Bac pure. Si Hambourg peut profiter de leur expérience, on ne peut pas les dupliquer complètement.
4. Les LFA ont la réputation d'avoir un très bon niveau. Un soutien, notamment linguistique, est à prévoir.
5. La période transitoire : d'ici à 2020 la situation actuelle doit bénéficier d'une certaine flexibilité.
6. La méthode. Nous avons reçu un proposition positive de Hambourg. Elle doit toutefois être construite par tous, recueillir le soutien des parents et des enseignants. « On n'aura pas ce soutien si on n'a pas suffisamment l'occasion de parler du projet ».

Monsieur l'Ambassadeur remercie et quitte l'Assemblée vers 18h50 pour se rendre à la Führungskademie sur l'avenir de l'Europe.

## Assemblée Générale

Mme Zornig reprend la parole pour les formalités d'usage.

L'invitation a été transmise dans les délais (4.11).

Secrétaire de séance : Axelle Weber-Kockisch

Avec 234 signatures sur les fichiers d'émargement vers 19:00, le quorum est atteint.

Une demande d'ajout de deux points à l'ordre du jour a été transmise dans les délais par M. et Mme Niemann :

1. Proposer au vote de l'AG la présence de parents du Conseil d'Ecole et du Conseil d'Etablissement lors des discussions et négociations à venir sur le projet LFA.
2. Une fois le projet concrétisé, l'AG doit pouvoir voter si oui ou non elle y est favorable

Avec une réserve sur le deuxième point quant aux conséquences réelles d'un tel vote, les deux points sont portés à l'ordre du jour après vote à main levée de l'AG.

Le procès-verbal de la précédente AG est validé par vote à main levée.

La candidature de Monsieur Jouvin au poste d'Assesseur parvenue en retard à cause d'un souci administratif est acceptée.

## Rapport du comité de gestion

Par Mme El Agouz

Le rôle et la responsabilité du comité de gestion sont les affaires financières et administratives de l'établissement. La pédagogie revient à la Direction, au conseil d'école et au conseil d'établissement.

L'année 2015 a été marquée par la mise en place de la GBS (Ganztägige Bildung und Betreuung an Schule). Tous les membres de l'équipe ont été conservés. L'équipe s'est même agrandie. Tout fonctionne très bien.

Les Kitagutscheine ont été conservés pour la Maternelle.

Les investissements et mises en place effectués :

- L'aire de jeu
- Matériel informatique : TBI, ordinateurs fixes et portables.
- Adaptation de la grille de salaires et mise en place d'un 13<sup>ème</sup> mois pour les contrats locaux.
- Réunion mensuelle avec le Betriebsrat
- Formation des éducateurs et enseignants (formation incluant des cours d'allemand)

Prévu pour 2017 :

- La cour
- La rénovation du sol devant le LandesInstitut

- Investissement informatique
- L'ajout d'un étage à la Maison des Petits est – au vu des incertitudes quant à la capacité des locaux requise à l'avenir – en suspens

#### Relations avec l'AEFE

- 25 postes résidents sont financés à 53% et 8 postes à 100% par l'association.
- 6% des frais sont perçus par l'AEFE.

## Rapport du Proviseur

Par M. Drussel

#### Statistiques des diplômes

- Diplôme National du Brevet : 98,5% des 65 élèves reçus, dont 12 élèves avec mention TB.
- Baccalauréat : 40 candidats reçus sur 42, soit 95,3% d'admis. 62,5% avec mention B ou TB.
  - 14 mentions TB
  - 11 mentions B
  - 12 mentions AB
- Abitur : 17 candidats reçus sur 20 avec 2.1 de note moyenne.

#### Statistiques de la rentrée 2016 (nombre d'élèves au jour de la rentrée de septembre 2016)

915 élèves contre 894 en 2015 (augmentation de 2,35%)

- 7 classes de maternelle
- 17 classes d'élémentaire
- 10 classes de collège
- 6 classes de lycée

« Nous sommes pleins » ! C'est une école toujours habitée.

130 personnes sont au service des enfants presque 365 jours / an de 7h à 18h et parfois plus tard.

Un enseignement de qualité nécessite un pilotage étroit et des ajustements : Depuis la rentrée,

- Dans le cadre de l'homologation AEFE, les nouveaux programmes et nouveaux contenus de l'Education Nationale ont été mis en place. La réforme du collège a également été mise en place en parallèle avec un travail de continuité par rapport à l'élémentaire : disciplines non linguistiques en allemand (SVT en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, Musique) ce qui prépare l'avenir.

- En 3<sup>ème</sup>, l'ECA (Enseignement complémentaire en allemand sur la civilisation, la culture... allemande) est obligatoire pour tous les élèves depuis la rentrée 2016, ce qui prépare également l'avenir.
- Le thème de la sécurité est très important depuis un an. L'impression que l'école se ferme est le fruit d'une volonté nécessaire pour la sérénité des enfants et du personnel. M. le Proviseur prie les parents de faciliter le respect de ce niveau de sécurité.

Il remercie le comité de gestion qui répond favorablement aux sollicitations pédagogiques ainsi que le personnel très investi.

## Rapport du Trésorier

Par Mme Hager qui remercie P.-Y. Puignero qui a repris le travail du trésorier en cours d'année.

Du fait de la disparition des Hortgutscheine, c'est la dernière année qui présente d'aussi bons résultats. La caisse présente un excédent de 1,5 millions d'Euros dont la finalité n'est pas encore définie (voir plus haut). L'utilisation de cet argent pour la Kita est en suspens.

Geritt Kaufhold a certifié les comptes.

Le budget 2016-2017

Il est établi par pilier :

- Kita,
- GBS, elle est en excédent mais a actuellement trop peu de personnel pour les enfants présents. Il y a encore 440000 € de Hortgutscheine
- Ersatzschule,
- Ergänzungsschule (Bac seul), elle reste déficitaire même si 53000€ ont été perçus au titre des frais de scolarité appliqués aux entreprises

L'excédent total de 595000€ sera diminué en 2017 pour passer à 278000€ incluant une augmentation des salaires de 2%.

## Rapport du vérificateur des comptes

Par Mme Lambert qui félicite la présentation des comptes et du budget et confirme que les détails étaient consultables à l'Administration.

Le 9.11.2016, elle a contrôlé un échantillon auprès de Mme Calov et de M. Windszus qui lui ont mis tous les journaux, écritures, comptes et justificatifs à disposition.

N'ayant rien pu remarquer d'irrégulier, elle demande à l'AG de décharger le comité de gestion des comptes de l'année 2015. Ce qui est voté favorablement à l'unanimité à main levée.

Mme Lambert ne se représente pas pour un 4<sup>ème</sup> mandat. Monsieur Frederick Pflanz qui a une expérience en tant que Directeur Financier ainsi que dans la comptabilité associative se porte volontaire.

Le commissaire aux comptes : Schmitz & Partner. Suite à une demande d'un membre de l'assemblée, un appel d'offre sera lancé l'année prochaine à 3 cabinets.

## Frais de scolarité

Mme Hager explique que bien que le budget soit présenté par pilier, l'AEFE autorise cette année le lycée à faire un fléchage . C'est-à-dire que l'argent de l'AEFE peut être utilisé pour combler le déficit du pilier Ergänzungsschule. La différenciation des frais de scolarité n'est donc plus nécessaire. Les frais d'exception appliqués aux entreprises seront abolis à partir du 01.01.2017 pour revenir au niveau Ersatzschule de 2016.

Monsieur Groß, représentant d'Airbus, accueille très chaleureusement cette décision qui met fin à une inégalité ainsi que le projet de transformation du collège-lycée et déclare qu'Airbus participe aux discussions.

## L'avenir du LFH

Par Mme Zornig

Elle a personnellement reçu la communication de la volonté de la ville de Hambourg de l'idée de fonder un LFA le 21 avril et en a informé quelques jours plus tard les autres membres du comité de gestion. La ville de Hambourg ayant expressément signifié son souhait d'informer directement l'Ambassadeur, le comité de gestion était tenu au secret et n'a pas pu informer les parents à ce moment-là. S'il l'avait fait, il aurait perdu la confiance de la ville de Hambourg, qui finance le lycée à 85%.

Lors de 2 rencontres mi-juillet avec la Schulbehörde et fin août avec l'AEFE, Mme Zornig a pu clarifier le périmètre du projet. La ville de Hambourg parlait du Gymnasium alors que l'AEFE parlait également de la maternelle et de l'élémentaire. Le 31 août, lors d'une rencontre avec l'AEFE avec Mme Grafto (conseillère culturelle représentante de l'AEFE à Berlin) il fut acquis que la maternelle et l'élémentaire resteraient à Lokstedt pour conserver les emplois ainsi qu'une école avec une pédagogie française et du personnel de l'Education Nationale, ce qui n'aurait pas été le cas à Altona, école publique, allemande, francophone. Il reste une dizaine d'emplois en contrat local à Lokstedt dont l'avenir est à ce jour incertain.

Il est rappelé que la ville de Hambourg n'a pas offert de choix et que le comité de gestion n'a donc pas pris de décision au nom des parents. Les professeurs ont été informés le 31.08, les parents quelques jours plus tard. Laisser le secondaire à Lokstedt hors cadre LFA serait une fondation nouvelle, cette école n'aurait pas de financement. Suite aux nombreuses discussions passées sur les frais de scolarité, le comité de gestion n'a pas envisagé la faisabilité d'une école 100% privée et ne le fera pas.

Certains parents remarquent qu'une pétition lancée par 800 personnes aurait un poids certain et demandent que la communication de l'avancement du projet soit transparente.

Mme Zornig propose que les questions qui n'auraient pas obtenu de réponse soient envoyées par mail au comité de gestion. Les réponses seront reportées en annexe du présent compte-rendu.

## Divers

Questions de Mme Varache. Ecrites et transmises avant le 7 novembre, elles ont ce jour obtenu des réponses.

Questions de Mme Niemann:

1. Faire voter par l'AG le fait que soient présents lors des discussions sur la mise en place du LFA des représentants du conseil d'établissement et du conseil d'école.

Le comité de pilotage dont fait partie Mme Zornig ne s'est pas encore réuni. Les différents comités de projet (immobilier, pédagogie...) ne se sont pas encore réunis non plus. Les modalités et le nombre des membres sont encore inconnus. Mais la participation de parents est prévue.

84 votes pour, 41 votes contre, 17 abstentions. Mme Zornig fera donc la demande au comité de pilotage d'inclure dans les différents comités des représentants du conseil d'établissement et du conseil d'école. Elle ne peut toutefois pas présumer de la décision prise par ledit comité de pilotage.

2. Faire voter par l'AG l'acceptation du projet de LFA une fois celui-ci concrétisé.

Comme mentionné plus haut un tel vote serait sans doute sans effet. Une modification des statuts de l'école doit cependant toujours être soumise au vote de l'AG. Le point 2 n'est donc pas soumis au vote de la présente AG.

## Elections

Au poste de président

- M. Elamine se présente
- Mme Zornig se présente

Aux 4 postes d'assesseur

- Mme Hager se présente
- M. Vadaleau, absent, est représenté par Mme Zornig
- Mme Benthien se présente

- Mme Pham, absente, n'est pas représentée
- M. Zeller se présente
- M. Jouvin, absent, est présenté par Mme Weber-Kockisch

Au poste de trésorier

- M. Puignero, absent, est présenté par M. Brox

4 boîtes-urnes recueillent les bulletins de vote.

## Résultats

Emargement total en fin d'AG sur le registre des membres présents ou représentés : 253 personnes.  
Emargement validé par MM. Neveux et Mertiny ainsi que Mme Neveux.

Au dépouillage :

- Karine Serra-Kleineidam
- Romain Peteuil
- Lionel Mertiny
- Richard Neveux
- Ariane Villwock
- Stefanie Hillegaart
- Frederick Pflanz
- Françoise Wolter
- Axelle Weber-Kockisch
- Bartchissou Banissan

Au poste de Président

	M. Elamine	Mme Zornig
Boîte 1	30	28
Boîte 2	39	52
Boîte 3	32	16
Boîte 4	21	32
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>128</b>

Mme Zornig est donc élue. Elle accepte le vote.

Aux postes d'assesseur (un maximum de 4 croix par bulletins était requis. Une partie des bulletins comptaient moins de 4 croix)

	Mme Hager	Mme Pham	M.Vadaleau	M.Zeller	Mme Benthien	M.Jouvin
Boîte 1	39	11	20	35	38	13
Boîte 2	65	31	51	46	65	14
Boîte 3	28	11	21	34	44	17
Boîte 4	44	22	36	30	34	1
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>75</b>	<b>128</b>	<b>145</b>	<b>181</b>	<b>35</b>
<b>Rang</b>	<b>2</b>	<b>x</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>x</b>

x : non élu

Mmes Hager et Benthien, MM. Vadaleau et Zeller sont donc élus. Ils acceptent le vote (M. Vadaleau a accepté son élection par téléphone le 28 novembre).

Au poste de trésorier :

	M. Puignero	Abstention	Votes nuls
Boîte 1	51	7	
Boîte 2	77	13	1
Boîte 3	38	10	
Boîte 4	53	3	2
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>33</b>	<b>3</b>

M.Puignero est donc élu. Il accepte le vote par téléphone.

Fait le 24.11.2016, à Hambourg



Axelle Weber-Kockisch



Antoinette Zornig



Áurea Mollard

Paris, le 6 JUIN 2016

## ATTESTATION

Bescheinigung

Attestation

La contribution de l'AEFE au fonctionnement du lycée Saint Exupéry de Hambourg qui consiste en la prise en charge partielle ou totale des salaires des résidents et expatriés en poste au Lycée français de Hambourg sert en priorité à combler le différentiel budgétaire généré par l'Ergänzungschule (filière baccalauréat).

Die Subvention der AEFE in Form der Teil- oder Vollübernahme der Gehälter der entsendeten französischen Beamten dient vorrangig dem Ausgleich des Defizits der Ergänzungschule (Bac Zweig).

Fait pour servir et valoir ce que de droit / Für gesetzlichen Zweck und Gültigkeit

Le Directeur de l'AEFE / Der Direktor der AEFE

 Le Directeur  
Christophe Bouchard